

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 2 octobre 2014

Membres présents (36) : Al-Jarrah Aye, Baratta Andrea, Batbuyan Oyunbileg, Biba Chamsi, Brokatzky Dyna, Charmillot Aurélien (par procuration), D'Ambrosio Christopher, Dentan Marc, Echevarrieta Jessica, Esteban Diego, Gordis Alexander, Hertzog Marion (par procuration), Javet Crystelle, Lazaro Pablo, Ley Benjamin, Louis Jean-Paul, Mamane Naomi, Marmelo Monteiro Micaela, Micheloud Séverine, Moïoli Frédéric, Ninogradoff Sarah, Péclard Anthony, Perrin Jean, Rajpold Justyna, Reichenbach Malika, Renaud Adrien, Sandoz Natacha, Savova Yordana, Schwab Alexandre, Scmori-D'Ambrosio Elisabeth, Tamayo Lopez Nicolas, Tritten Mélanie, Tschvy Guillaume, Unterkircher Michaël, Van Campehoudt Gaetan, Yarden Mathew.

Non-membre présent (1) : Trottet Bastien (actuel Secrétaire Général de l'AED ayant quitté l'UNIGE depuis la présente rentrée académique).

Ouverture de l'Assemblée générale à 18h27.1) Mot du Président

Le Président remercie l'assemblée d'être présente en aussi grand nombre, ce qui n'a pas souvent été le cas ces dernières années. Il encourage les membres à être encore plus nombreux à la prochaine Assemblée générale.

2) Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 19 décembre 2013

Le Comité recommande son approbation. Le PV est adopté par 25 voix pour, 2 contre et 8 abstentions.

3) Rapport d'activité 2013-2014

La première activité de l'automne était l'apéro du 16 octobre au Kraken, suivi de celui du 14 novembre au Sablier. Le 21 novembre a eu lieu la soirée de lancement des parrainages, suivi de celle de la Law Clinic le 26 novembre. Ensuite vient l'une des plus grandes réussites de l'année, la soirée *Law is a joke* dz 28 novembre au Point Bar Club. L'AED a également soutenu les sociétaires de l'*Academia Genevensis* lors du Procès Baudelaire du 4 décembre. Une autre réussite fut la journée de l'Escalade (12 décembre), co-organisée par l'AED, l'AESPRI et l'AETI. Le 19 décembre eu lieu une Assemblée générale extraordinaire de l'AED afin d'accepter des nouveaux statuts et d'élire deux membres supplémentaires au comité. Dans le courant de l'hiver fut également mise en place une plateforme de vente de livres sur notre site internet.

Le printemps débuta avec l'apéro du 20 février au Sablier. Puis l'AED fut présente sur le stand de la Faculté pour la journée d'information aux collégiens. Un nouvel apéro eu lieu le 20 mars au Bout d'la Rue, suivi de la soirée *We are Gatsby* du 16 avril, dont la vidéo de promotion fut très remarquée. Un Speed Dating droit-médecine aurait dû avoir lieu au mois d'avril, mais l'engouement n'a pas été à la hauteur des espérances et il a ainsi été annulé. Un nouvel apéro eu lieu le 30 avril. L'AED a renforcé sa visibilité en créant à ce moment-là des stylos à son effigie (un merci spécifique est adressé à Dyna, qui a activement participé à leur création bien que n'étant pas élue au sein du comité), stylos qui ont été distribués lors des Welcome Days du 11 septembre et lors de la rentrée, où l'AED fut présente aux côtés de la Faculté pour accompagner les nouveaux étudiants.

4) Rapport de trésorerie

Le Trésorier indique que l'exercice comptable court du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, date à laquelle les comptes présentés ont été arrêtés. Le bilan d'ouverture faisait état d'une fortune de CHF 2'218.35.-. Les recettes se décomposent en deux postes : les subventions et dons, à hauteur de CHF 4'905.- et les recettes, à hauteur de CHF 846.-, pour un total de CHF 5'751.-. Quant aux dépenses, elles se répartissent entre les stylos (CHF 791.81.-), les activités (CHF 499.70.-), les impôts (CHF 1'586.60.-), le site internet (CHF 194.75.-), les frais de bureau (CHF 79.60.-) et diverses dépenses (CHF 81.15.-) pour un total de CHF 3'233.61.-. Le bilan de clôture fait ainsi apparaître un bénéfice de CHF 2'517.39.- pour une fortune totale de

CHF 4'735.74.-. Le Trésorier précise encore que l'AED attend une réponse du Fisc pour une éventuelle exemption d'impôts à l'avenir.

5) Acceptation des comptes

Les Vérificateurs aux comptes recommandent l'acceptation des comptes. Les comptes sont acceptés par 32 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.

6) Décharge du Comité

Un vote à bulletin secret est demandé. Le Comité est déchargé à la majorité absolue.

7) Election du nouveau Comité et des Vérificateurs aux comptes

Le Comité de l'AED est composé de la manière suivante :

Président : Benjamin Ley (élu par 30 voix pour, 2 contre et 4 abstentions).

Vice-président : Gaetan Van Campenhoudt (élu par 32 voix pour, 1 contre et 3 abstentions).

Secrétaire générale : Crystelle Javet.(élue par 33 voix pour, 0 contre et 3 abstentions).

Trésorière : Dyna Brokatzky (élue par 32 voix pour, 2 contre et 2 abstentions).

Relations publiques :

Mélanie Tritten (élue par 25 voix pour, 1 contre et 2 abstentions).

Oyunbileg Batbuyan (Oyuka) (élue par 27 voix pour, 0 contre et 2 abstentions).

Anthony Péclard (élu par 28 voix pour, 0 contre et 2 abstentions).

Michaël Unterkircher (élu par 26 voix pour, 0 contre et 3 abstentions).

Alexandre Schwab (élu par 27 voix pour, 1 contre et 1 abstention).

Note concernant l'élection des chargés de Relations Publiques : six candidats se présentent, pour six postes disponibles. Le Comité propose de les élire en bloc, ce qui est accepté par 19 voix pour, 14 contre et 3 abstentions. L'élection en bloc n'atteint pas la majorité absolue. Une élection individuelle à bulletin secret a donc lieu. Seul le candidat Frédéric Moiola n'atteint pas la majorité absolue (qui est de 17 à ce moment-là suite au départ de plusieurs membres) en obtenant 12 voix pour, 10 contre et 7 abstentions.

Vérificateurs aux comptes :

Aurélien Charmillot et Naomi Mamane (élus en bloc par 25 voix pour, 0 contre et 3 abstentions).

8) Eventuelles questions au Comité

Aucune question n'est posée. Le Président en profite pour informer les membres que l'AED va relancer un système de membres actifs cette année, soit des membres qui ne sont pas élus, mais qui se proposent de rester à disposition du Comité que ce soit en cas de besoin ou pour développer de nouveaux projets. Les intéressés peuvent s'inscrire sur une liste disponible auprès du Comité.

Clôture de l'Assemblée générale à 19h23.